

Ered. Mignra 8 bis

(6)

Vienne, 4 Juillet 1896
Vienna-Quirinale

Al Re

ROMA-Quirinale

Les idées du Prince Nicolas, autant que j'ai cru les comprendre sont celles-ci. Il ne juge pas convenable que sa fille quitte sa famille sans être mariée, et d'autre part il croit que la célébration du mariage catholique à Cettigné ferait une mauvaise impression dans tout le monde Slave. Malgré cela, obéissant avec plaisir au désir de Votre Majesté, je suis tout prêt à écrire au Prince Nicolas, selon les intentions de V.E. Seulement je prie V.E. de m'envoyer par un courrier ou même par la poste, l'indication précise des points qu'elle désire établir pour le mode de procéder à suivre. J'aurai soin d'envoyer ces points au Prince Nicolas et nous attendrons la réponse. La mention du prélat dans ma précédente dépêche était motivée par la considération que la Princesse pour faire sa conversion doit être instruite dans la doctrine catholique par un ecclésiastique, qui naturellement devrait être désigné par V.E. Le Prince Nicolas consent à la conversion de sa fille, mais il ne voudrait pas l'y préparer lui-même.

Maintenant j'ose donner à V.M. le conseil d'écrire au Prince Nicolas. Je sais qu'il serait très flatté de recevoir une lettre de V.M. et cela pourrait contribuer beaucoup à la solution des points en suspens. Dans cette lettre V.M. pourrait lui proposer de procéder aux fiançailles à Cettigné selon toute les formalités du pays, et de confier ensuite la fiancée aux mains de S.M. la Reine. Le traité de mariage pourrait être signé en même temps que les fiançailles.